

Tarif HT EURO  
 4 500 - option 1  
 5 400 - option 2



**Durée : 2 semaines**

**Dates :**

- Paris: du 09 au 20 septembre 2019
- Abidjan: du 02 au 13 décembre 2019

**Public cible :**

Responsables du secteur public qui sont intéressés par l'approche PPP ou qui envisagent de lancer un projet PPP. Managers et collaborateurs des secteurs de l'immobilier, de l'infrastructure, de l'aménagement du territoire, de la rénovation urbaine, de l'environnement, de la technologie, de l'informatique, du logement, du bien-être, du tourisme, de l'enseignement ou de la culture, qui souhaitent connaître les tenants et les aboutissants des PPP. Prestataires de services de soutien qui souhaitent connaître le cycle de vie des PPP et leurs conséquences.

**Méthode pédagogique :**

Notre méthode pédagogique combine un peu d'exposés théoriques et beaucoup de cas pratique à travers les exercices, les jeux de rôles et les mises en situation. Le retour sur investissement est maximum car nos formations mobilisent les apprenants autour de méthodes et techniques immédiatement applicables et mesurables.

## PRESENTATION

La gestion des contrats PPP est un enjeu décisif pour les pays qui recourent aux PPP pour financer, réaliser, exploiter et entretenir des équipements publics. Les PPP sont des contrats complexes, généralement de longue durée, qui entraînent la constitution d'une société de projet (SPV) de droit local en charge de la phase construction et de la phase exploitation de l'opération. Les objectifs de qualité et de performance, les modes de rémunération (tarification auprès des utilisateurs ou loyers payés par la collectivité publique) impliquent un suivi permanent du contrat de PPP par les instances publiques compétentes. Cette formation permettra aux participants de maîtriser les tous les aspects juridiques liés aux ppp

## OBJECTIFS

Cette formation permettra aux participants de:

- Consolider ses connaissances sur les différentes modalités de partenariats public-privé.
- Maîtriser les étapes de préparation des projets de partenariat.
- Sécuriser la mise en place, l'exécution et le suivi des contrats.
- Comprendre les modalités de contrôle et d'adaptation du PPP dans le temps

## PROGRAMME

### 1) Définition et enjeux des Partenariats Public-Privé

### 3) Genèse des contrats de partenariat

Les contrats administratifs traditionnels

Les contrats dérogatoires

Le contrat de partenariat

Les contrats administratifs traditionnels

Les contrats dérogatoires

Le contrat de partenariat

### 4) La mise en œuvre des contrats de partenariats

L'évaluation préalable : principes et conditions de mise en œuvre

La procédure de passation des contrats de partenariat

La construction contractuelle

L'exécution du contrat de partenariat

### 2) Le cadre législatif et réglementaire des PPP

### 5) Les modes de modification du contrat

Par voie contractuelle (avenant)

Par voie unilatérale décidée par l'administration

### 7) Les conditions de succès et perspectives de développement pour les contrats de partenariat

### 6) Décrypter la fin du contrat de partenariat

La fin de vie normale du contrat et le devenir des biens

La fin anticipée du contrat: la défaillance du partenaire (mise en demeure et résiliation)

Les conséquences au niveau patrimonial (propriété des produits ou des ouvrages et équipements réalisés, notamment en cas de transfert des droits réels)

Les conséquences au niveau des engagements bancaires

Les conséquences au regard des garanties dues par le partenaire défaillant

Les conditions de substitution du partenaire défaillant



### CADRE DE LA FORMATION

Nos séminaires se déroulent dans des salles confortablement aménagées, climatisées et équipées de vidéoprojecteur.

Pendant la durée de la formation, une pause café vous sera gracieusement offerte en journée.

A la fin du stage, une fiche d'évaluation individuelle est remise à chacun des participants pour lui permettre d'apprécier la formation au travers du programme, des animateurs et de l'environnement de la formation.

### VISITE TOURISTIQUE

A Paris, pour vous permettre de changer d'air, **une visite touristique** des plus beaux endroits de la région parisienne vous sera offerte:

- **Le parc Disneyland Paris**
- **Le musée du Louvre**
- **Croisière sur la Seine**
- **Vue panoramique de Paris (Tour Eiffel)**

### VOYAGE & HEBERGEMENT

Les frais de voyage et d'hébergement sont à la charge du participant et ne sont pas inclus dans les frais de formation. A ce titre, le participant est libre de trouver lui-même l'offre qui lui convient au mieux.

Néanmoins, pour les séminaires de Paris, nous pouvons vous proposer un hébergement dans un hôtel qui sera sélectionné par nos soins au prix fixe de 100 euros par nuit.

Les chambres sont climatisées, équipées d'un téléviseur couleur et d'une connexion Internet haut débit.

Si ce mode d'hébergement vous convient, merci de l'indiquer dans la partie correspondante du formulaire d'inscription. Le règlement se fera au niveau de l'hôtel.

### QUOTA MINIMUM

Un quota de quatre (4) personnes minimum est nécessaire pour valider une session.

En deçà de ce nombre, Trainis se réserve le droit de reporter ou d'annuler la session. Dans ce cas précis, les participants ayant déjà effectué leur paiement seront intégralement remboursés. Toutefois, le participant peut, s'il le désire, demander à ce que ses frais lui soient gardés pour la session suivante ou pour un autre thème.

### LES OFFRES DE TRAINIS

En plus des séminaires internationaux de Trainis regroupant des participants de diverses nationalités, Trainis organise régulièrement des sessions de formation intra-entreprise à la demande des entreprises. Ces formations portent sur divers thèmes et sont organisées et spécifiquement adaptées à la demande et au besoin de l'entreprise sollicitant la formation.

Si vous aussi, vous souhaitez organiser cette formation au sein de votre entreprise, contactez-nous et nous répondrons à votre demande où que vous soyez.

### NB

\* l'option 1 comprend les frais pédagogiques et les frais annexes, la fourniture d'un kit pédagogique incluant un ordinateur portable ou une tablette-

numérique, la pause-café, la participation aux frais de déjeuner, les activités culturelles et touristiques, les déplacements en région parisienne et les services organisation et logistique de l'équipe Trainis.

\* l'option 2 comprend, en plus de tous les éléments de l'option 1, l'hébergement pendant toute la durée de la formation (14 ou 21 nuits maximum)

### LES + DE TRAINIS

Personnel accueillant et disponible

Cadre agréable et propice à l'apprentissage

Programmes des formations adaptés aux spécificités africaines

Formateurs experts internationaux hautement qualifiés



SÉMINAIRE INTERNATIONAL

# QUI SOMMES-NOUS ?

TRAINIS est un acteur de référence sur le secteur de la formation professionnelle continue en Afrique.

Nos formations thématiques très ciblées et de haut niveau impactent la performance de votre organisation à travers le renforcement des compétences en vue d'atteindre le triptyque: productivité, rentabilité & efficacité. Devenez plus compétitif en misant sur votre meilleure ressource: vos collaborateurs.

Nos séminaires ont attiré plusieurs centaines de cadres provenant d'une trentaine de pays d'Afrique dont l'Angola, le Bénin, le Burkina Faso, le Cameroun, le Cap-Vert, la Centrafrique, le Congo Brazza, le Congo RDC, la Côte d'Ivoire, le Gabon, le Ghana, la Guinée Bissau, la Guinée Conakry, Madagascar, le Mali, la Mauritanie, le Niger, le Rwanda, le Sénégal, le Tchad, le Togo, ...

## Notre approche:

TRAINIS innove et se distingue de par sa stratégie, pour l'heure, unique en Afrique francophone. Un concept simple qui consiste à faire profiter aux cadres africains des formations de qualité, pratiques et sur des thèmes d'actualité dans les organisations en faisant appel aux meilleurs spécialistes internationaux en Management et en Gestion d'entreprise. Ceci, tout en tenant compte des spécificités culturelles et des réalités africaines afin de rendre nos stagiaires immédiatement opérationnels sur le terrain.

## Nos références :

Ils nous font confiance ...



...Et pourquoi pas vous?



# Formulaire d'inscription

Intitulé de la formation : .....

Date de session : .....

Lieu : .....

Nom de famille : .....

Prénom (s) : .....

Organisme : .....

Fonction : .....

Email : .....

Téléphone professionnel : .....

Téléphone personnel : .....

Ville : .....

Pays : .....

Niveau d'études : .....

Spécialité : .....

Quelles sont vos attentes vis-à-vis de cette formation?

.....  
.....  
.....

Montant à payer :

Frais d'inscription: ..... HT

Montant TTC (TVA = 18%) : ..... TTC

Hébergement s'il y a lieu (uniquement pour les séminaires de Paris) :

100 Euros x ..... nuits = ..... Euros.

**TOTAL A REGLER** ..... Euros.

**MODE DE PAIEMENT :**

Chèque :  Espèces :

Virement bancaire :  Transfert d'argent :

Signature (+ cachet si Organisme)

## PAIEMENTS PAR VIREMENT BANCAIRE

Compte tenu des délais de virements internationaux, nous vous prions de bien vouloir ordonner vos virements au plus tard 15 jours avant le début de la formation.

## PAR CHÈQUE

Le chèque doit être encaissable au Mali et libellé au nom de la société TRAINIS.

## PAR TRANSFERT D'ARGENT

Vous pouvez utiliser les services de Western Union ou de MoneyGram pour le règlement de vos frais de participation.

Le nombre de places étant limité, nous vous conseillons de vous inscrire le plus tôt possible.

Pour valider votre inscription, vous devez remplir, scanner et envoyer par email le présent formulaire à l'adresse : [clients@trainis.com](mailto:clients@trainis.com) accompagné du règlement des frais de participation.

Nous vous recommandons de ne pas émettre de virement, ni prendre vos billets d'avion sans avoir au préalable pris contact avec notre service commercial par mail sur [clients@trainis.com](mailto:clients@trainis.com) ou par téléphone au **+223 20 22 07 07**.

Les paiements se font par virement bancaire, par chèque, en espèces ou par transfert d'argent.

Les frais d'inscription comprennent les documents de travail, le matériel pédagogique, les frais pédagogiques, le déjeuner et les pauses café pendant la durée de la formation.

Toute annulation d'inscription à l'initiative du participant fait l'objet d'une retenue de frais d'annulation de 20% si cette annulation intervient 30 jours avant le démarrage du séminaire. Au-delà de ce délai, aucun remboursement n'est accepté.